

## **Conditions générales d'utilisation**

### **1. Objet et champ d'application des conditions générales d'utilisation**

G2P est une application web permettant la gestion et la prévention des risques professionnels en ligne, spécialement conçue pour les petites, moyennes et grandes entreprises.

G2P est conçu, développé et mis à jour par la société DIDACTHEM.

Ces conditions générales ont pour objet de définir les conditions et modalités d'utilisation de G2P ainsi que les obligations du fournisseur et celles des clients.

Ces conditions s'appliquent à tout usage de l'application et elles s'appliquent à tout utilisateur, personne physique ou morale dès l'instant que DIDACTHEM, ou un de ses clients, notamment une branche professionnelle lui fournit un accès à l'application.

L'application G2P évolue avec le temps en fonction du feedback des utilisateurs, ainsi que des nouveaux besoins et obligations en matière réglementaire.

Les conditions générales d'utilisation entreront en vigueur au moment de leur publication.

Ces conditions générales d'utilisation sont consultables en ligne en cliquant sur un lien sur le site de l'outil. Elles sont susceptibles d'être modifiées, seule cette dernière version étant retenue. DIDACTHEM veillera à informer tout utilisateur par un email et/ou une publication sur l'application G2P. L'utilisateur doit s'assurer qu'il a pris connaissance de la dernière version des conditions en vigueur et publiée sur le site Web.

### **2. Acceptation et opposabilité**

L'accès et l'utilisation de l'application G2P entraîne l'acceptation expresse et sans réserve de l'ensemble des présentes conditions générales par l'utilisateur.

L'utilisateur confirme donc avoir lu et compris l'intégralité des présentes conditions générales avant toute utilisation de l'application G2P et s'engage à les respecter.

Les conditions générales d'utilisation sont acceptées dès utilisation de l'outil par l'utilisateur. Elles sont annexées au contrat d'abonnement G2P. L'utilisateur reconnaît et accepte que son engagement ne nécessite pas de signature manuscrite ou électronique.

### **3. Définitions**

Les mots et expressions ci-après, sont employés dans les présentes avec la signification suivante :

“Codes d’accès” : l’identifiant et le mot de passe permettant à l’utilisateur de se connecter à l’application G2P. L’identifiant correspond à l’adresse email professionnelle donnée par l’utilisateur, et le mot de passe est créé par l’utilisateur lui-même au moment de sa première connexion. Avec ces codes d’accès primaires, l’Administrateur peut créer d’autres accès pour d’autres utilisateurs internes.

“Droit de Propriété Intellectuelle” : tout brevet, marque, service, copyright, droit moral, droit de design, savoir-faire, ou tout autre droit de propriété intellectuelle, industrielle, artistique ou littéraire où que ce soit dans le monde et que ce droit soit déposé ou non.

“Le Service” : l’application web G2P auquel on accède et que l’on utilise via le site Web protégé par un mot de passe.

“Application” : l’outil mis à disposition (et qui peut être modifié ou mis à jour par DIDACTHEM) à travers le site Web.

“Site Web” : le site Internet au domaine [g2p-prevention.didacthem.com](http://g2p-prevention.didacthem.com).

“Titulaire de compte” : Le titulaire du compte est la personne physique disposant d’un compte « administrateur » pour une société, ou une branche professionnelle qui bénéficie d’un accès à l’outil G2P en ayant souscrit un abonnement auprès de la société Didacthem, en direct ou via un organisme le mettant à sa disposition, type branche professionnelle.

« L’utilisateur » : toute personne physique, morale qui accède et utilise le Site Web et/ou le Service. Un utilisateur est une personne disposant de codes (identifiant et mot de passe) lui donnant accès à l’outil et pouvant agir en utilisant les fonctionnalités de l’outil. Il existe dans G2P plusieurs niveaux d’utilisateur avec différents accès et autorisations.

“Un compte G2P” : une souscription active au service.

“ Données personnelles ” : toute donnée saisie ou importée par l’utilisateur lorsque qu’il utilise le service.

“G2P”, “nous” et “notre” : DIDACTHEM société au capital de 7 622,45 euros, ayant son siège social 60, rue du Ranelagh, 75016 PARIS.

#### **4. Créer et accéder à un compte G2P**

L’objet d’un compte G2P est de souscrire à tout ou partie de l’offre et des fonctionnalités de l’application G2P en gestion et prévention de la santé et de la sécurité au travail via le site Internet [G2P-prevention.didacthem.com](http://G2P-prevention.didacthem.com). Si de nouvelles applications et fonctionnalités sont développées dans le futur par G2P, elles seront automatiquement disponibles via le site web.

Juste après l’inscription, un email est envoyé au titulaire du compte contenant l’identifiant et un lien pour créer la première connexion et le mot de passe. Le titulaire de compte peut donner accès à l’outil à des utilisateurs additionnels faisant partie de l’organisation cliente (entreprise ou branche ayant souscrit un abonnement), qui pourront ainsi obtenir leur propre accès via un menu dédié.

## **5. Les droits des utilisateurs**

Licence d'utilisation : si l'entreprise que l'utilisateur représente est un titulaire de compte et qu'elle l'autorise à utiliser le service, alors une licence d'utilisation du service non-transférable et exclusive est accordée à l'utilisateur, en accord avec les présentes conditions générales d'utilisation. Le service est rattaché au titulaire du compte.

La licence ci-dessus est strictement dépendante du respect par l'utilisateur des présentes conditions générales d'utilisation. Le titulaire de compte et les autres utilisateurs du compte G2P doivent également respecter les conditions.

## **6. Les obligations des utilisateurs**

L'utilisateur doit:

- Accéder uniquement au Compte G2P qui lui a été attribué en utilisant le mot de passe et l'identifiant accordé par le titulaire de compte et avec son autorisation.
- Utiliser uniquement le Service pour le compte du titulaire de compte avec son autorisation et dans le respect de l'objet du compte G2P à savoir la prévention santé et sécurité au travail ainsi que des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

L'utilisateur s'interdit de :

- Causer des dommages, désactiver, surcharger ou détériorer matériellement le service ou le site web de manière générale ;
- Interférer avec l'usage ou la jouissance du service par tout acteur tiers ;
- Remettre en question ou contester la possession des droits de propriété Intellectuelle sur le Service de la société DIDACTHEM ;
- Copier, reproduire, représenter, diffuser, modifier, adapter, traduire, transcrire dans un autre langage tout ou partie des codes de l'application et/ou de leurs documentations par quelque moyen et sous quelque forme que ce soit.

## **7. Confidentialité et protection des données**

1. Confidentialité : à moins que la partie concernée ne dispose du consentement écrit de l'autre partie ou à moins qu'elle ne soit obligée d'agir ainsi par la loi :
  - a. Chaque partie préservera la confidentialité de toute information concernant l'autre partie obtenue en relation avec ces conditions générales d'utilisation. Aucune des deux parties, sans le consentement écrit de l'autre partie, ne divulguera ou ne rendra disponible les informations obtenues dans le cadre du Service à une autre personne ou ne l'utilisera pour son propre bénéfice, autres que ceux considérés dans les présentes conditions générales d'utilisation.
  - b. Les obligations de chacune des deux parties concernées par la clause 1.a se prolongeront après la fin de la validité des présentes conditions générales d'utilisation.

c. Les dispositions des clauses 1.a and 1.b ne s'appliqueront pas à une information qui :

i. est ou devient de connaissance publique autrement que par la violation de ces clauses ;

ii. est reçue d'une partie tiers qui l'a légalement acquise et qui n'est pas dans l'obligation d'en restreindre la divulgation ;

iii. est développée indépendamment sans accès à l'information confidentielle.

2. Protection des données : G2P entretient une politique de protection des données qui établit les obligations des parties en ce qui concerne les données. Cette politique est développée ci-dessous sous le titre "Protection des données privées".

## **8. Propriété Intellectuelle**

### **Général :**

Le titre de propriété, tous les Droits de Propriété Intellectuelle de l'application G2P, du site Web et de toute documentation en rapport avec l'application G2P restent la propriété de DIDACTHEM.

Toute représentation totale ou partielle du site web par quelque entité, personne que ce soit, sans l'autorisation expresse de DIDACTHEM est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par le code de la propriété intellectuelle.

### **Données :**

Le titre de propriété, tous les droits de propriété intellectuelle portant sur les données restent la propriété de l'utilisateur.

Toutefois, l'accès de l'utilisateur aux données est dépendant du paiement complet de sa souscription. L'utilisateur doit garder des copies de toutes les données qu'il saisit dans le logiciel. DIDACTHEM, via G2P, adhère aux meilleures pratiques et procédures qui permettent d'éviter les pertes de données, y compris par un système de sauvegarde quotidien des données, mais DIDACTHEM ne garantit en aucun cas qu'il n'y aura pas perte de données. DIDACTHEM exclut expressément toute responsabilité pour toute perte de données quelle qu'en soit la cause.

### **Sécurité :**

Le titulaire du compte est l'ultime responsable pour l'administration et la bonne garde de tout mot de passe créé pour contrôler l'accès à son compte G2P : le titulaire du compte doit veiller à la conservation en toute sécurité des mots de passe qui lui seront attribués.

## **9. Le paiement pour le Service**

### **Montant de la souscription :**

Le montant de la souscription pour l'usage du Service est payable annuellement par contrat par le titulaire du compte. Le prix des souscriptions est donné sur devis et DIDACTHEM peut être amené à les modifier selon les évolutions des fonctionnalités proposées par l'application : l'utilisateur doit se renseigner auprès de DIDACTHEM pour connaître les prix en

vigueur pour une année / un service donnés. Les prix indiqués sont en euros hors taxes, la TVA étant également à payer. Lorsqu'il existe un changement d'options de souscriptions, ce changement dans le paiement de la souscription prendra effet lors du prochain cycle de facturation. Si les taux de TVA changeaient, ces changements seraient pris en compte en temps voulu.

**Renouvellement automatique :**

Une fois que les présentes conditions générales d'utilisation auront été validées, le paiement effectué auprès de DIDACTHEM selon le mode choisi, et le service choisi, DIDACTHEM renouvellera automatiquement la souscription du titulaire du compte et facturera chaque année, et ce jusqu'à la clôture du compte. Si le paiement en ligne est choisi, le titulaire du compte s'engage à fournir les informations bancaires et l'autorisation permettant le paiement par prélèvement automatique à DIDACTHEM.

Si le paiement s'effectue directement auprès de la société DIDACTHEM par virement ou chèque, le titulaire du compte s'engage à régler dès réception de la facture. Si l'abonnement s'effectue via une autre entité qui prend en charge le paiement, l'accès à l'outil par le titulaire du compte sera soumis aux conditions d'accès de l'entité tiers.

**Impayés :**

DIDACTHEM ne sera pas dans l'obligation de fournir Le Service si la souscription (plus la TVA) n'a pas été réglée à l'échéance prévue. Le titulaire du compte doit s'assurer que DIDACTHEM a une information complète et précise sur les données de contact tout au long de la période de souscription, incluant le nom complet du titulaire du compte, son adresse professionnelle, son téléphone. Si le montant de la souscription passe en impayé, DIDACTHEM se réserve le droit de suspendre l'accès au service à effet immédiat jusqu'à ce que la différence soit réglée et pourra fermer le compte G2P du titulaire du compte tant que le montant de la souscription n'est pas totalement payé. Les montants déjà collectés ne sont jamais remboursés.

G2P est autorisé par le Titulaire du Compte à recouvrer le montant des souscriptions impayées directement ou par l'intermédiaire d'un établissement bancaire ou financier de son choix.

Frais de souscription pour des Comptes multiples : Si le service est utilisé pour plus d'une entreprise, il convient de s'inscrire à plusieurs comptes G2P et payer les frais de souscription de chacun de ces comptes indépendamment.

**10. Fermeture d'un compte G2P**

Résiliation par le titulaire du compte : le titulaire du compte peut fermer son compte G2P à tout moment en envoyant un message au service support. Les conditions générales d'utilisation n'incluent aucun engagement de durée en dehors de l'abonnement annuel. Aucun autre frais de souscription supplémentaire ne sera facturé et aucun remboursement ne sera fait sur les montants de souscription déjà facturés et payés.

Suspension et fermeture par DIDACTHEM : Si le titulaire du compte (ou tout autre membre de son équipe) omet de respecter ces conditions générales d'utilisation, ou si le paiement

des frais de souscription n'intervient pas à temps, DIDACTHEM se réserve le droit de suspendre l'accès au service ou de fermer le compte G2P du titulaire du compte. Si l'accès au service est retiré parce qu'il y a eu infraction aux présentes conditions générales d'utilisation, aucun remboursement ne sera possible. DIDACTHEM se réserve également le droit de fermer tout compte G2P pour toute raison.

## **11. Limitation de responsabilité**

IMPORTANT : Cette section restreint l'extension de la responsabilité de DIDACTHEM pour les pertes que pourraient occasionner l'utilisation du service. Elle oblige également le titulaire du compte à dédommager la société DIDACTHEM pour toute perte dont elle aurait à souffrir suite à des manquements aux conditions générales d'utilisation.

Aucune garantie : DIDACTHEM ne garantit en aucun cas que le service conviendra à l'usage projeté, et ne garantit pas non plus que le service sera sans-erreur, dans les délais, fiable, entièrement sécurisé, sans virus ou disponible, spécialement compte tenu du fait que la société est dépendante de la fiabilité d'Internet et de l'utilisation par l'utilisateur de son ordinateur pour accéder au service. DIDACTHEM s'efforcera de garder le degré de perturbation au niveau minimum possible mais pourrait être amenée à interrompre le service de temps à autre pour accomplir des tâches de maintenance et de support ainsi que pour enquêter sur des utilisations non autorisées. Le titulaire du compte choisit le service sous sa seule responsabilité. Le service ne se substitue pas à un expert et toute information présentée dans le cadre du service ne constitue pas un conseil légal.

Exclusion de notre responsabilité : l'utilisation du service se fait au risque de l'utilisateur. DIDACTHEM ne restreint pas sa responsabilité (si toutefois elle existe) pour blessure résultant de sa négligence, pour fraude commise par DIDACTHEM ou pour toute autre question pour laquelle il serait illégal de limiter ou d'essayer de restreindre sa responsabilité. Est exclue toute autre responsabilité pour toute somme d'argent ou toute sorte de perte ou dommage advenant en rapport avec le service (même si la société a été avisée de cette possibilité).

Limitation de la responsabilité de DIDACTHEM : dans les cas où DIDACTHEM n'est pas légalement habilitée à exclure sa responsabilité, sa responsabilité totale pour toute perte ou dommage en rapport avec le service (ou à l'application plus généralement), n'excédera pas un montant égal aux frais de souscription que le titulaire du compte a payés dans le mois précédent.

## **12. Protection des données personnelles**

Dans le cadre du contrat de prestation de service conclu avec les entreprises ou branches professionnelles titulaires de compte, G2P est amené à collecter et traiter des données à caractère personnel avec les finalités suivantes :

G2P est un outil de diagnostic et de recommandation ayant pour objectif d'accompagner les branches professionnelles et les entreprises dans leurs démarches de prévention de la santé et de la sécurité au travail. Il est accessible en ligne et stocke des informations d'analyses de

risques et d'expositions d'une organisation (entreprise ou individu) telles que fournies ou saisies par l'utilisateur.

G2P ne stockera une information que si celle-ci a été saisie par les utilisateurs ou importée automatiquement selon les instructions d'un utilisateur.

La collecte des données est limitée aux informations nécessaires à l'accomplissement de ces finalités.

Est reproduite ci-après la liste des données récoltées par G2P :

Données personnelles : comptes utilisateur

Données : Adresses mail professionnelles, mot de passe, nom, prénom, rôle dans la structure

Données entreprise :

- Branches de rattachement.
- Catégorie
- Tranches d'effectifs
- Siret / INSEE
- Code NAF
- Adresse du siège
- Code postal
- Ville
- Client premium : OUI / NON (type d'abonnement)
- Quota de site
- Niveau d'utilisation G2P

Données site :

Nom du site

Adresse du site

Données de prévention

Les entreprises répondent par oui ou non à des questionnaires concernant les conditions de sécurité existantes sur leurs sites et les moyens de prévention mis en place.

Ces données sont intégrées à l'outil suite à une expertise terrain commanditée par l'entreprise elle-même ou par sa branche de rattachement.

Ces données personnelles appartiennent au titulaire du compte.

Les données saisies ou importées sur demande par les utilisateurs restent la propriété de l'organisation et G2P ne rendra aucune de ces informations disponibles pour usage sans la permission de l'organisation, titulaire du compte.

La seule exploitation des données que fera DIDACTHEM sera une exploitation des données anonymes, c'est-à-dire des analyses des données récoltées sans mention ni traçabilité de leur provenance.

L'organisation, titulaire du compte, contrôle l'accès aux données :

Les données saisies ou importées sur demande, par les utilisateurs d'une organisation sont stockées de manière sécurisée dans une base de données qui n'est accessible qu'aux utilisateurs autorisés de l'organisation. L'administrateur de l'organisation (administrateur) contrôlera pleinement qui sont les personnes invitées à être utilisateurs. Un identifiant et un mot de passe sont requis pour accéder aux informations d'une organisation dans G2P. C'est la responsabilité de chaque utilisateur de garder son mot de passe en sécurité. C'est la responsabilité de l'administrateur que de s'assurer que tout utilisateur qui est invité à utiliser le compte G2P de l'organisation ait la permission de voir les informations stockées dans ce compte.

Le service support G2P a accès aux données personnelles :

Le service support G2P a accès à aux données personnelles de manière à pouvoir assister l'utilisateur en cas de problème technique ou d'une erreur du système, quand le service support reçoit une invitation à intervenir de la part d'un utilisateur G2P via le système mail dédié à cet effet.

L'engagement de G2P à respecter la confidentialité des données personnelles du titulaire du compte :

Tous les collaborateurs de DIDACTHEM, et par extension leurs prestataires dans le cadre du développement et de l'exploitation de l'application G2P sont tenus au secret professionnel. DIDACTHEM s'engage à ne jamais divulguer ou communiquer des informations confidentielles du titulaire de compte G2P et en particulier son adresse électronique.

En cas de création d'un compte, le titulaire fournit son nom, les coordonnées d'un contact (y compris son adresse mail) et des informations à propos son entreprise (adresse, SIRET...).

Il peut aussi fournir des informations concernant ses salariés (nom, prénom, adresse, email, téléphone, n° matricule) afin d'établir les calculs nécessaires à l'obtention des résultats de diagnostic proposés par l'outil.



Il fournit aussi des informations de comptabilité et de gestion (pièce comptable, nom de fournisseur, client)

Nous en avons besoin pour :

- Établir les diagnostics
- Établir les axes de recommandations
- Fournir le Support G2P
- Permettre d'effectuer les déclarations et produire les documents officiels demandés dans le cadre des réglementations sur la santé et la sécurité au travail.

Les données du titulaire du compte sont envoyées de manière sécurisée et sauvegardés quotidiennement.

Les Serveurs G2P sont hébergés chez ALWAYSDATA dans un « Datacenter » situé en France et les transferts sont encryptés par la technologie TLS/SSL.

Les données à caractère personnel du titulaire du compte ne sont pas communiquées.

Ces données ne font l'objet d'aucune communication à des tiers sauf en cas de réquisitions judiciaires.

Les droits du titulaire du compte sur ses données :

Le titulaire du compte peut à tout moment accès à ses données personnelles. Avec l'aide des fonctions d'export de G2P, l'administrateur peut produire un export complet des données de l'organisation dans un format de fichier standard (csv).

Le titulaire du compte peut trouver des informations détaillées sur ses droits "informatiques et libertés" sous la législation française sur le site de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr).

Aussi, les personnes concernées par les traitements de données à caractère personnel mis en œuvre par G2P disposent d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes relativement à l'ensemble des données les concernant. Les personnes concernées disposent également d'un droit à une limitation du traitement.

A ce titre, le titulaire de compte pourra adresser sa demande directement auprès de la société DIDACTHEM par email à l'adresse [contact@didacthem.com](mailto:contact@didacthem.com)

Les données personnelles sont conservées pendant une durée qui n'excède pas la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles sont collectées .

Si le titulaire du compte souhaite résilier son Compte G2P :

Les données de l'organisation peuvent être définitivement détruites 90 jours après que l'organisation aura cessé de payer pour l'usage de G2P, à la demande du titulaire de compte. L'information de l'historique de facturation est conservée pour des besoins comptables,

selon les contraintes légales, mais une fois que la résiliation du compte est effective , la possibilité de facturer ce compte n'existe plus.

### **13. Dispositions diverses**

Accord complet : ces conditions générales d'utilisation décrivent l'intégralité de l'accord conclu entre l'utilisateur, le titulaire du compte et la société DIDACTHEM, créatrice et exploitante de l'application G2P, en ce qui concerne le service et remplace tous accords ou ententes antérieurs. Les titres sont présents par commodité et n'affecteront pas la compréhension ou l'interprétation de ces conditions générales d'utilisation.

Transfert de droits et obligations : DIDACTHEM aura le droit de transférer ses droits et/ou ses obligations sous ces conditions générales d'utilisation à une partie tiers. Ni l'utilisateur ni le titulaire de compte ne sont autorisés à transférer leurs droits ou obligations selon les présentes conditions générales d'utilisations sans le consentement écrit de la société DIDACTHEM.

Nullité : Si une ou plusieurs stipulations des présentes sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision passée en force de chose jugée d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

Notification / Réclamations : tout avis donné par l'une des deux parties à l'autre suivant les présentes conditions doit l'être par écrit sous forme d'email et sera considéré comme ayant été reçu à la transmission. Les avis envoyés à G2P doivent être envoyés à l'adresse support-G2P@didacthem.com. Les avis seront adressés par G2P seront envoyés à l'adresse email que le titulaire a fourni lors de son inscription au service.

Loi applicable et juridictions compétentes :

Ces conditions générales d'utilisation seront appliquées et interprétées en accord avec le droit français. En cas de litige, et après une tentative de recherche de solution amiable, compétence expresse est attribuée aux tribunaux de PARIS.